

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Mise à jour: 11.8.2022
Version: 2.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 7.9.2022
Page: 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit: BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Cette fiche de sécurité concerne le produit suivant:

UFI: K3K0-40A8-G008-NNS2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Composant isocyanate pour un adhésif à 2 composants
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Usages déconseillés: Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WIKO Klebetechnik Sp. z o.o.

Rue/B.P.: ul. Ekonomiczna 8

Place, Lieu: PL-42-271 Czestochowa

WWW: www.gluetec-group.com

E-mail: info.pl@gluetec-group.com

Téléphone: +48 (0) 34 372 58 58

Télécopie: +48 (0) 34 371 11 14

Service responsable de l'information:

Téléphone: +48 (0) 34 372 58 58, E-mail: info.pl@gluetec-group.com

Indications diverses:

Vendeur:

Agro Weber AG

Rue/B.P.: Chräbelstrasse 9

Pays/ville/code postal: 6410 Goldau SZ

WWW: www.agrishop.ch

E-mail: info@agrishop.ch

Téléphone: 041 855 20 80

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Swiss Toxicological Information

Téléphone: +41 44 251 51 51 ou 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Acute Tox. 4; H332 Nocif par inhalation.

Skin Sens. 1; H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3; H335 Peut irriter les voies respiratoires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Mise à jour: 11.8.2022
Version: 2.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 7.9.2022
Page: 2 de 11

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement:

Attention

Mentions de danger:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence:

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Marquage spécial

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Texte pour l'étiquetage:

Contient Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère

2.3 Autres dangers

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.
Chez les personnes qui sont déjà sensibilisées aux diisocyanates, l'utilisation de ce produit peut déclencher des réactions allergiques. en cas d'asthme, de maladies de peau eczémateuse ou de problème de peau, éviter tout contact avec le produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Spécification chimique: Diisocyanate d'hexaméthylène-homopolymère

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
REACH 01-2119485796-17-xxxx N°CE 500-060-2 CAS 28182-81-2	Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère	90 - 100 %	Acute Tox. 4; H332. Skin Sens. 1; H317. STOT SE 3; H335.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Mise à jour: 11.8.2022
Version: 2.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 7.9.2022
Page: 3 de 11

- En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais; si nécessaire utiliser un appareil respiratoire ou administrer de l'oxygène. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport. Appeler un médecin.
- Après contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste.
- Ingestion: Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Une apparition retardée de troubles et l'apparition d'une hypersensibilité sont possibles même avec des concentrations faibles d'isocyanate.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Aide élémentaire, Décontamination.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, poudre d'extinction, Mousse, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation d'une épaisse fumée noire. En cas d'incendie, risque de dégagement de: gaz/vapeurs toxiques, Vapeurs d'isocyanate, traces de cyanure, gaz nitreux, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles, plus lourds que l'air.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires: Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la substance. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection approprié. S'assurer d'une ventilation suffisante particulièrement dans les espaces fermés. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Mise à jour: 11.8.2022
Version: 2.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 7.9.2022
Page: 4 de 11

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir avec une substance humide liant les liquides (p. ex. sable, liants pour produits chimiques à base d'hydrate de calciumsilicate). Après env. 1 h recueillir mécaniquement dans un récipient pour déchets, ne pas fermer (dégagement de CO₂).

tenir à l'état humide à un endroit sûr et le laisser à l'air 7 à 14 jours.

Nettoyer soigneusement la zone polluée.

En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

Indications complémentaires: Eloigner toute source d'ignition.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
Éviter la formation d'aérosols. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. stocker les vêtements de travail séparément.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Porter un équipement de protection approprié. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Les personnes présentant une hypersensibilité des voies respiratoires (asthme, bronchite chronique, etc.) ne doivent pas manipuler le produit.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

A stocker en position debout.

Matériau approprié pour récipients/installations: aluminium, acier, acier inoxydable

Matériel inadéquat pour récipients/installations: cuivre, étain

Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.

Récipients flexibles: Stocker sous gaz protecteur (azote).

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Mise à jour: 11.8.2022
Version: 2.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 7.9.2022
Page: 5 de 11

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires: Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

DNEL/DMEL: Indication sur Diisocyanate d'hexaméthylène-homopolymère:
DNEL long terme, ouvriers, par inhalation, local: 0,5 mg/m³
DNEL court terme, ouvriers, par inhalation, local: 1 mg/m³

PNEC: Indication sur Diisocyanate d'hexaméthylène-homopolymère:
PNEC eau (eau douce): 0,127 mg/L
PNEC sédiment (eau douce): 266.701 mg/kg dw
PNEC eau (eau de mer): 0,0127 mg/L
PNEC sédiment (eau de mer): 26.670 mg/kg dw
PNEC eau (libération périodique): 1,27 mg/L
PNEC station d'épuration: 88 mg/L
PNEC terre: 53.183 mg/kg dw

8.2 Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.

En cas de dégagement d'aérosols et de vapeurs: Système d'aspiration nécessaire.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. Protection respiratoire: A2/P2 ou mieux, en fonction de la charge opérationnelle. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.
Type de gants: caoutchouc butyle - Epaisseur du revêtement: > 0,5 mm
Période de latence: > 480 min
Type de gants: caoutchouc fluoré - Epaisseur du revêtement: > 0,4 mm
Période de latence: > 480 min
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Les personnes présentant une hypersensibilité des voies respiratoires (asthme, bronchite chronique, etc.) ne doivent pas manipuler le produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Mise à jour: 11.8.2022
Version: 2.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 7.9.2022
Page: 6 de 11

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	presque inodore
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable, Décomposition
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	(DIN EN 22719)
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau:	à 15 °C: non miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	à 20 °C: 0,007 hPa (Diisocyanate d'hexaméthylène) à 20 °C: <= 0,00003 hPa (Diisocyanate d'hexaméthylène-homopolymère)
Densité:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	non déterminé
Propriétés comburantes:	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité:	non applicable
Point de goutte/plage de goutte:	(ISO 3016)
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Se transforme avec l'eau en surface en un produit de réaction solide d'un point de fusion élevé et insoluble (polyuréé) avec dégagement de dioxyde de carbone.

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec: Eau, alcools, amines, bases
Formation de Dioxyde de carbone. Risque d'éclatement des fûts fermés.

10.4 Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.
Protéger des radiations solaires directes.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Mise à jour: 11.8.2022
Version: 2.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 7.9.2022
Page: 7 de 11

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition exothermique avec formation de: gaz/vapeurs toxiques, oxydes d'azote (NOx), monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (par inhalation): Acute Tox. 4; H332 = Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux (Lapin): légèrement irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1; H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation: Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux (Cochon d'Inde): positif (test de maximisation, OECD 406)

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

génotoxicité, in vitro: Test d'Ames, Salmonella typhimurium: négatif (OECD 471)

génotoxicité, in-vivo: Test micronucleus: Souris: négatif (OECD 474)

Effets sur et par le lait maternel: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3; H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune donnée disponible

Autres informations:

Indication sur Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère:

DL50 rat, par voie orale: > 2.500 mg/kg (OCDE 423)

DL50 Lapin, dermique: > 2.000 mg/kg (OCDE 402)

CL50 rat, par inhalation: 1,5 mg/l/4h (poussières/brouillard)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Mise à jour: 11.8.2022
Version: 2.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 7.9.2022
Page: 8 de 11

Remarques générales

Une apparition retardée de troubles et l'apparition d'une hypersensibilité sont possibles même avec des concentrations faibles d'isocyanate.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Indication sur Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère:

Toxicité pour le poisson:

CL50 Danio rerio: > 100 mg/L/96 h (RL 67/548/EWG)

Toxicité pour la daphnia:

CE50 Daphnia magna (puce d'eau géante): > 100 mg/L/48 h (RL 67/548/EWG)

Toxicité pour les algues:

ErC50 Scenedesmus subspicatus: > 1.000 mg/L/72 h (RL 67/548/EWG)

Toxicité bactérienne:

CE50 dans la boue activée: > 3.828 mg/L/3 h (OECD 209, read across)

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses:

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Indication sur Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère:

Biodégradabilité: 1 %/28 d, n'est pas facilement biodégradable (RL 67/548/EWG)

Facteur de bioconcentration (FBC):

Indication sur Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère:

Facteur de bioconcentration (FBC): 3,2 (calculé)

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Remarques générales:

Se transforme avec l'eau en surface en un produit de réaction solide d'un point de fusion élevé et insoluble (polyuréé) avec dégagement de dioxyde de carbone. Le polyuréé est selon nos connaissances actuelles une substance inerte et non dégradable.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet:

08 05 01* = Déchets d'isocyanates

* = Soumis à une documentation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Mise à jour: 11.8.2022
Version: 2.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 7.9.2022
Page: 9 de 11

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales. Éviter une introduction dans l'environnement.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:
La substance/le mélange ne présente un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Protéger d'une trop forte humidité. Sensible à la chaleur
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Von Säuren und Laugen fernhalten.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Mise à jour: 11.8.2022
Version: 2.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 7.9.2022
Page: 10 de 11

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - Suisse

Ordonnance 814.018 à propos de la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV)

0 % en poids

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Directives nationales - États-membres de la CE

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3, 75

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange: Diisocyanate d'hexaméthylène homopolymère

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 = Nocif par inhalation.

H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

EUH204 = Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878



BLOCK BOND® HOOF ADHESIVE Isocyanate/ KLAUENKLEBSTOFF Isocyanat

Numéro de matière HOOF-ADHESIVE_ISOCYANATE

Mise à jour: 11.8.2022
Version: 2.1

Langue: fr-CH

Date d'édition: 7.9.2022
Page: 11 de 11

Abréviations et acronymes:

- ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
- ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
- CAS: Service des résumés chimiques
- CE: Communauté européenne
- CFR: Code des règlements fédéraux
- CL50: Concentration létale médiane
- CLP: Classification, étiquetage et emballage
- Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
- DL50: Dose létale 50%
- DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
- DNEL: Dose dérivée sans effet
- EC50: Concentration efficace 50%
- EN: Norme européenne
- EQ: Quantités exceptées
- FBC: Facteur de bioconcentration
- IATA: Association du transport aérien international
- IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
- IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
- LEP: Limite d'exposition professionnelle
- MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
- OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
- OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
- PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
- PNEC: Concentration prédite sans effet
- REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
- RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
- STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
- TLV: Valeur limite d'exposition
- TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses
- UE: Union européenne
- vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Utilisation générale
Modification dans la section 13: Considérations relatives à l'élimination

Créée: 11.10.2021

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

Veillez récupérer les informations produit les plus actuelles ici:
<http://sumdat.net/9g6ctnxa>

